

[Le Post](#)

[Le Monde](#)

[Télérama](#)

[Le Monde diplomatique](#)

[Courrier international](#)

[La Vie](#)



Publié par

[biere2011](#)

post non vérifié par la rédaction



Publié par

[biere2011](#)

post non vérifié par la rédaction

L'or de Guyane : Les Amérindiens remportent une première victoire

04/01/2012 à 21h03 - mis à jour le 05/01/2012 à 10h03 | 5245 vues | [1 réactions](#)



Enfant Amérindien de Guyane extrait de l'excellent livre pédagogique "Kayodé" © Patrice Olivier

Etonnante victoire :

C'est officiel depuis le 1er janvier 2012 :

L'exploitation minière est interdite sur les territoires des Amérindiens de Guyane !

L'entrée en vigueur du nouveau cadre de la politique minière en Guyane, (lire ici le décret officiel de la République française) limite l'exploitation à la partie nord de la Guyane (45 000 km² soit 54 % de ce territoire) et en interdit l'exploitation à la partie sud sur laquelle vivent les Amérindiens.

Il est parfois des nouvelles heureuses que l'on n'attendait plus ! (lire ici !)

De quoi réjouir un petit peu les Amérindiens :

Une pétition lancée le 10.10.2010 à l'initiative et avec le soutien de l'association médiatique écrite des Amérindiens de Guyane française "Oka.Mag", des députés européens d'Europe écologie-Les Verts : Michèle Rivasi, Yannick Jadot, Nicole Kiil-Nielsen, Catherine Grèze et Sandrine Bélier, de leurs attachés parlementaires David Drui et Jean-Michel Braud ; d'Alain Uguen de Cyber@cteur; de Béatrice Croche et Pierre Sarramagnan-Souchier, militants de la cause des Amérindiens Wayana et Teko de Guyane française, demandait dans l'une de ses quatre revendications, l'interdiction totale de l'exploitation minière sur le territoire des Amérindiens Wayana et Teko. (voir le site de la pétition à : http://wayana.new.fr/Wayana/la_petition.html)

Cette information intervient deux semaines avant l'arrivée du chef de l'Etat français en Guyane.

Pour autant, il convient d'être prudent, car la Guyane est connue pour avoir un important contingent d'orpailleurs clandestins venus du Surinam et du Brésil que la France n'arrive pas à éradiquer malgré les moyens mis en place dans cette région forestière dense.

En outre, cette nouvelle politique minière va fortement favoriser le pillage légal dans la partie nord de cette région de Guyane que convoitent les multinationales (nord américaines) depuis plusieurs décennies, ce qui ne manquera pas de fortement contrarier les écologistes.

Il convient donc de ne pas trop se réjouir de cette nouvelle disposition... D'autant que pour les Amérindiens, la ratification de la législation internationale sur les peuples indigènes (la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail) comme le recommandent les Nations Unies (voir et signer la pétition de Survival-France) n'est pas encore à l'ordre du jour par la France. Et cela est bien dommage pour la survie des peuples Amérindiens de Guyane qui peinent à faire valoir leur reconnaissance.

Il est donc urgent pour les Amérindiens que ces nouvelles dispositions minières s'accompagnent de la reconnaissance de leur statut de Peuples Autochtones.

Bien à vous !

Votre serviteur amérindeuropéen de service,
Pierre Sarramagnan-Souchier, le 04 janvier 2012.

Note : La pétition présidentielle lancée le 10.10.2010 a recueilli sur le serveur de Cyber@cteur jusqu'au 31.12.2011 plus de 10.300 signataires. On peut continuer de signer cette action en faveur des 1500 derniers Amérindiens Wayana et Teko de Guyane en se rendant sur la page : http://wayana.new.fr/Wayana/la_petition.html

Sujet lié :

Lancement de la pétition du 10.10.2010 :

[Pétition présidentielle : "Guyane française : Il faut sauver les 1.500 derniers Amérindiens Wayana !"](#)

Lire aussi des infos amérindiennes sur le groupe dédié à :

<http://www.lepost.fr/groupe/les-amerindiens-wayana/>

Voir aussi sur les réseaux sociaux :

